

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
ÉTRANGER: Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 . . .
Réclames: Canton 24 . . .
Suisse et étranger 30
Mortuaires 20
Réclames première page majoration de 20 %

L'éternelle question sociale

Les projets de gestion paritaire dans l'industrie agitent beaucoup les esprits aujourd'hui, mais peut-être nulle part autant qu'en Allemagne, où tant de problèmes nouveaux se posent depuis l'effondrement de la machine totalitaire.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, on s'en doute un peu, les difficultés d'ordre économique furent immenses dans ce grand pays germanique et l'économie n'est repartie qu'avec peine. Toutefois, d'aucun, à la faveur d'un néo-libéralisme instauré à ce moment-là, purent rebâtir une fortune et au fur et à mesure du développement industriel un fossé se creusa et commença à séparer les classes de la population.

Une réaction s'en suivit.

Les syndicats qui avaient été dissous en 1933, à l'arrivée d'Hitler, et qui avaient été regroupés au lendemain de la catastrophe, créèrent un vaste courant d'opinion en faveur de la gestion paritaire intégrale, tant et si bien que depuis 1950, la presse y consacre périodiquement ses colonnes et ne manque pas de se faire l'écho des manifestations organisées dans ce but, les églises d'Allemagne se sont penchées sur cette question et ont fait connaître leur opinion, les partis politiques ont inscrit dans leur programme la cogestion ou la lutte contre celle-ci, même le Chancelier Adenauer s'est rangé du côté des syndicats en ce qui concerne la cogestion.

La cogestion est actuellement le grand cheval de bataille. On se bat pour elle pour des raisons d'ordre politique, économique et social.

Une véritable démocratie politique, dit une brochure publiée par l'Union syndicale allemande, ne peut être fondée que sur une économie démocratisée et la cogestion est l'unique moyen d'empêcher que des puissances économiques, des industries entières puissent être utilisées à des fins politiques, comme ce fut le cas dans le passé de l'Allemagne.

On affirme — mais cela ne nous convainc guère — qu'aucune aide matérielle n'eût soutenu Hitler si l'économie avait été mieux dirigée, si elle n'avait pas été aux mains de ce petit nombre qui ont apporté à Hitler l'appui dont il avait besoin pour affirmer sa position et mettre en œuvre le réarmement.

On exige aussi la cogestion pour des raisons économiques, car on voit dans l'égalité des droits du travail et du capital le chemin direct qui conduit au plus haut rendement de l'économie, dans les conditions les plus justes, en divisant le produit social entre tous.

Enfin la gestion paritaire doit résoudre le problème social. « L'ouvrier soumis jusqu'alors au bon vouloir de son employeur devient un collaborateur, titre bien mérité puisque toute richesse a eu pour origine le travail ».

La Révolution, affirme-t-on encore, et non sans raison ici, avait valu à tous les citoyens les mêmes droits, entre autres celui de prendre part à la conduite des affaires publiques. Or que reste-t-il de ces droits.

A la faveur du libéralisme, d'importantes forces se sont développées à l'intérieur de l'Etat qui sont parfois plus puissantes que lui. En outre, ce dernier s'est vu chargé de tâches toujours plus nombreuses. Le domaine dans lequel il agit est si grand que le contrôle des représentants du peuple devient illusoire et d'importantes décisions peuvent être prises arbitrairement par l'administration.

C'est ainsi que la masse croissante des ouvriers et des employés s'est vu spoliée de l'exercice pratique de ses droits.

On n'est pas libre aussi longtemps que l'on n'est pas libéré de la misère et de l'indigence.

Démocratiser l'économie sera donc rendre cet important domaine au contrôle du citoyen. Celui-ci, libéré de sa condition de sujet passif, redeviendra, grâce à la gestion paritaire, un élément actif dans la société et un contrôle efficace s'exercera de bas en haut de la pyramide sociale et garantira le respect intégral des droits de chacun.

Aussi préconise-t-on, en Allemagne, la gestion paritaire tant au sein de l'entreprise que dans le cadre général de l'économie. Ces deux plans, dit-on, sont inséparables l'un de l'autre, car la cogestion pour être efficace, exige un mouvement d'ensemble qui embrasse non seulement toutes les entreprises d'une même branche, mais tout le secteur économique.

C'est pourquoi on propose de créer une instance supérieure appelée *Conseil économique fédéral*, qui se composerait de 150 membres, dont la moitié serait nommée par les syndicats, à savoir 58 représentants de l'industrie, 20 de la banque, du commerce et des assurances, 20 de l'agriculture, 16 de l'artisanat, 18 des transports et 20 des sciences et professions libérales.

Ce Conseil économique fédéral aurait pour tâche de concilier des intérêts du commerce et de l'industrie, de trouver une entente entre les différentes branches économiques. Il serait appelé enfin à étudier les questions sociales, fiscales, financières, économiques et sociales en collaboration avec le Conseil fédéral, le Parlement et les ministres et pourrait de sa propre initiative faire toutes les propositions qui lui sembleraient propres à apporter une amélioration.

Dans le cadre de l'entreprise, on revendique, pour les ouvriers, les employés, les représentants des syndicats, la moitié des sièges du Conseil d'administration des sociétés anonymes et des sociétés en commandite par actions occupant plus de 300 personnes ou d'un capital supérieur de 3 millions de marks. Les caisses et les sociétés d'assurance tombent également sous le coup de cette exigence. Les entreprises dont le personnel varie entre 20 et 300 personnes constitueront un comité économique qui sera consulté pour les décisions importantes.

Nous verrons dans un prochain article ce qu'en pensent les Eglises d'Allemagne.

C.

Chronique neuchâteloise

Un délit trop fréquent: l'abandon de famille

On a jugé dernièrement devant le tribunal de police d'une ville du canton, une lamentable affaire d'abandon de famille qui n'a d'autre intérêt que la misérable mentalité qu'elle révèle. Un jeune homme de 29 ans, en bonne santé et pourvu d'un métier rémunérateur, a abandonné sa femme et sa fillette et s'est systématiquement dérobé à l'obligation qu'il avait de subvenir à l'entretien de cette dernière.

Le jargon judiciaire appelle cela un délit. Le président, qui depuis si longtemps qu'il rend la justice, a appris à connaître les gens et les choses, affirma

Ateliers de réparations pour **STYLOS**
toutes marques. — Remplissage de stylos à bille
Service rapide
Pierre Pfefferlé - Papeterie - Sion

que c'était « un crime » ! et son auteur « un mal-faiteur ».

Il avait raison.

Quoi qu'il en soit, ce crime-là revient souvent dans les annales judiciaires. Et, pour qui suit attentivement les audiences du tribunal, il est navrant de constater le nombre des pères et mères que leur coupable indifférence conduit devant la Cour.

* * *

Il n'est pas d'action plus odieuse et plus méprisable que le geste de celui qui, ayant fondé un foyer, renonce à sa tâche et abandonne les siens. La famille, pour laquelle l'homme a été créé, est une chose sacrée, au bien de laquelle il se doit entièrement.

Quelles que soient les affections, les amitiés, les sympathies, que l'individu trouve sur son chemin, elles sont bien peu de choses comparées à l'amour dispensé au foyer. Les liens du sang créent surtout cette puissance affective. Le fait d'avoir donné la vie à un être, de le contempler, à la merci de soins incessants, d'assister à l'éveil de l'intelligence, aux manifestations de la candeur et de l'ingéniosité qui sont le charme de l'enfance, doit renforcer cet attachement naturel et constituer le stimulant qui porte la famille à monter vers l'idéal tout en cultivant les vertus qui donnent à son atmosphère cette chaleur sans laquelle le monde serait vide et si mesquin.

C'est du moins ainsi que nos pères concevaient le foyer.

Hélas ! La décadence des mœurs favorise l'égoïsme individuel au détriment de l'abnégation grâce à laquelle les foyers se maintiennent solides, malgré les heurts des caractères, les dissentiments, les défaillances aussi de l'un ou de l'autre des conjoints. Les théories nouvelles sont aujourd'hui en faveur du droit de vivre sa vie, c'est-à-dire de la substitution souvent, du caprice au devoir, du sophisme au raisonnement droit et simple, du ravalement du maria-

ge au rang de simple contrat temporaire. L'union conjugale est pourtant de nature telle, surtout dans sa conséquence — l'enfant — qu'elle ne peut se concevoir dans une plus grande beauté que celle de l'association des conjoints dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Le mariage le plus raisonnable est celui où l'amour comporte le dévouement absolu de part et d'autre. C'est une bien triste chose lorsqu'il entre dans sa conception une bonne part de calcul, lorsqu'on en espère surtout des avantages de la part de celui ou de celle à qui l'on se lie, et cela sans donner soi-même une contre-partie.

La vogue toujours grandissante des divorces est une preuve de l'emprise de plus en plus accentuée qu'acquiert la légèreté dans la conception du mariage et du rôle de la famille. A la base de la rupture, il y a toujours l'égoïsme de l'un ou de l'autre des conjoints, quelquefois des deux ensemble. Le bien-être n'est pas tel qu'on a rêvé, les obligations assumées deviennent charges trop lourdes et s'opposent au caprice du moment. Qu'à cela ne tienne, on les éludera et si la victime de cette rupture du contrat solennel se plaint, eh bien, le divorce règlera toute chose vis-à-vis d'elle. Tant pis, s'il y a des enfants.

Voilà une mentalité qui ne fait que trop de ravages et qui a, en un certain sens, les faveurs de la législation par les facilités avec lesquelles on accorde le divorce.

Ce sont les mœurs modernes qui en sont cause, dit-on. Voilà qui est bientôt dit, et qui n'excuse personne. On a trop coutume de mettre certains méfaits au bénéfice de circonstances de temps et de lieu.

En attendant, il nous apparaît que l'on devrait bien avoir un peu plus de sévérité envers ce relâchement qui par ses fâcheuses répétitions est tout doucement en train de rompre un équilibre social.

F. G.

DE JOUR EN JOUR

Au „Paradis Rouge”

Pour camoufler un échec politique

D'après des informations parvenues récemment de Tchécoslovaquie, les déportations signalées dernièrement sont — tout comme en Hongrie en 1951 et en Roumanie, au début de l'année en cours — camouflées sous la dénomination de « évacuations ». Les autorités tchécoslovaques prétendent que les centres industriels et les villes importantes doivent être décongestionnés parce que seul le point de vue de la production industrielle doit être pris en considération. En Tchécoslovaquie, tout comme dans les autres républiques populaires du glacieux soviétique, le « point de vue industriel » veut dire le « point de vue stratégique ». Les difficultés intérieures du parti communiste soviétique, dont la presse mondiale s'est fait l'écho, contraignent Moscou à chercher des boucs émissaires chez les satellites et surtout à les accuser de ne pas accomplir la production d'armement attendue par le Kremlin. L'URSS sait très bien que la population des pays du Sud-Est européen n'est pas accoutumée au rythme stachanoviste et que par conséquent, ces pays ne sont pas en état d'accomplir les exigences du Kremlin.

Comme prétexte à cette déficience et pour ne pas avouer l'échec de la politique visant à incorporer les satellites dans l'économie de guerre, Moscou en rejette la responsabilité sur les « milieux d'opposition, les socialistes de droite, les réactionnaires » vivant encore dans les centres industriels et veut les disséminer dans le pays tout entier. L'écoute des radios étrangères est prise très souvent comme prétexte — non avoué, car l'écoute n'est pas défendue « officiellement » — de ces nouvelles déportations dont sont victimes surtout les milieux intellectuels et les classes aisées de la population.

Les fleurs de la résistance

La statue de St-Venceslas qui se trouve sur une des places principales de la ville de Prague est couverte, chaque nuit, par de nombreuses gerbes de fleurs, le plus souvent d'humbles fleurs des champs. Les habitants de Prague et les visiteurs venus de la campagne, marquent ainsi leur confiance au « patron du pays qui doit le sauver dans le pire » comme le dit la vieille légende. Protestation muette, mais significative contre un régime d'oppres-

sion. Les communistes n'ont pas encore osé interdire ce geste qui prend une valeur symbolique.

Branle-bas militaire

Toute la côte de la Mer Noire vient d'être déclarée zone militaire sur une profondeur de 15 km. et interdite à l'accès des personnes civiles, autorisées à circuler uniquement si elles sont munies de permis spéciaux délivrés par les autorités militaires. Le port de Varna a été proclamé port militaire et constitue la principale base navale du pays dont l'entrée n'est permise qu'aux navires bulgares et soviétiques. Toute la ligne côtière se trouve d'ailleurs sous commandement soviétique. Les navires de l'URSS qui arrivent dans ce port transportent depuis le mois de février dernier des grosses pièces d'artillerie de campagne et des canons lourds de défense aérienne.

Les officiers en congé, des spécialistes et des officiers des troupes de réserve, sont rappelés pour des exercices temporaires de trois mois. Ce sont de préférence des éléments « garantis » par le parti communiste quant à leur ardeur politique passée et présente. Le but principal de ce rappel est de leur enseigner le maniement des nouvelles armes soviétiques dont est munie l'armée bulgare.

Le règne du « mouchardage »

En Hongrie, l'Office de la défense de l'Etat n'étant pas satisfait de l'activité de la Centrale du contrôle — le matériel humain livré par cette dernière n'ayant pas été suffisant — vient de créer un « Bureau des rapports d'activité publique ». Tout habitant a le droit, non le devoir, de rapporter à ce bureau, soit oralement, soit par écrit, tout « abus », tout « relâchement quant aux normes », toute « atteinte à la discipline du travail » et, en général, toute action qui pourrait, selon les principes et les directives du parti communiste, menacer l'accomplissement du plan et par cela la « construction du socialisme ». Les dénonciations peuvent être faites d'un manière anonyme.

„LUY” Un apéritif sec exquis, additionné de siphon ou d'eau minérale, une boisson agréable et rafraichissante.

me et les dénonciateurs ne sont pas même tenus de fournir des preuves. Il suffit qu'ils rapportent des « faits suspects ». C'est donc le régime de la délation organisée dans toute sa tyrannie et son horreur !

Travaux forcés pour enfants mineurs

Le gouvernement hongrois vient de régler par un décret-loi le problème des châtements minima à infliger pour tentative de fuite à l'étranger. La nécessité d'une nouvelle réglementation s'était fait sentir par suite du fait que les tribunaux avaient, paraît-il, tenu compte de certaines circonstances atténuantes, surtout lorsqu'il s'agissait d'enfants mineurs. Conformément à cette nouvelle ordonnance, la peine minimum à infliger en cas de tentative de fuite prouvée est de 4 ans, dont les deux tiers en travaux forcés. Le nouveau décret ne fixe pas la limite d'âge à laquelle une tentative de fuite est déjà punissable, il peut arriver qu'un écolier de 14 ans soit condamné à passer aux travaux forcés deux tiers de la peine qui lui est infligée. La pratique des tribunaux soviétiques adoptée en Hongrie, ne fait donc plus de différence entre personnes mineures et majeures, différence respectée dans tous les pays occidentaux. (CPS.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

En Corée

Escarmouches

Des détachements d'infanterie communistes ont attaqué de nouveau avec énergie les positions des Nations Unies au « Bunker Hill », mais ils ont été repoussés. Cette hauteur est tenue depuis la semaine dernière par des fusiliers marins américains. Le calme règne dans les autres secteurs.

UN BOMBARDIER A REACTION BRITANNIQUE A DISPARU

L'agence d'information hollandaise diffuse un message de radio qu'elle a capté et selon lequel un avion « Canberra », effectuant un raid sud mer à la hauteur des côtes britanniques, a disparu. Il s'agirait du premier bombardier britannique à réaction. Normalement, l'équipage de l'avion comprend de deux à trois hommes.

Trois morts

Un bombardier « Canberra » britannique a fait une chute mercredi dans les environs d'Hitichin. L'équipage de trois hommes a été tué. L'appareil rentra à sa base dans le comté de Cambridge.

UNE TOITURE S'EFFONDRE A TOULOUSE

Un tué, trois blessés

La toiture d'une grange qui venait d'être achevée s'est effondrée à Fayrac, dans la Haute-Garonne. Le propriétaire, M. Beziat, a été tué sur le coup et trois autres personnes grièvement blessées. L'entrepreneur qui s'était chargé des travaux a tenté de se suicider en apprenant la nouvelle de l'accident.

Retré à Paris

M. Pinay poursuit sa politique des prix

En rentrant à Paris, M. Pinay a fait aux journalistes qui l'attendaient à la gare une déclaration dans laquelle il annonçait une action énergique sur les prix. « Ma politique n'a pas changé, dit-il, c'est celle des prix ». Il a ajouté « tenir les prix et les faire baisser là où ils doivent baisser. Nous briserons les résistances, dans tous les secteurs, celui de l'alimentation comme les autres... ».

Ainsi, la baisse n'ayant pu être obtenue par la per-

suasion, le gouvernement serait amené à prendre des mesures plus dures. Son arme principale en cette matière est constituée par la loi sur les prix imposés, parue au « Journal Officiel », en juillet dernier et qui assimile aux pratiques des prix illicites « le fait de conférer, maintenir ou imposer un caractère minimum aux prix des produits et des prestations de services, soit au moyen de tarifs ou barèmes professionnels, soit en vertu d'ententes ». Des amendes sont prévues, qui peuvent atteindre jusqu'à cent millions, ainsi que l'emprisonnement, la fermeture des magasins, etc., pour punir les infractions graves.

La conjoncture économique actuelle exige que des mesures soient prises. L'indice des prix de gros a légèrement augmenté au cours du mois de juillet, par suite de la hausse des produits alimentaires. En grandes parties à cause de la sécheresse, les prix de détail des denrées alimentaires de consommation courante ont subi une hausse de près de 4 pour cent entre le 10 juillet et le 7 août. La production industrielle a fléchi de trois pour cent entre mars et juillet et les exportations ont diminué de 7 pour cent au cours du mois de juillet, affectant tous les secteurs.

Mais un dilemme se pose au gouvernement, dilemme que l'« index quotidien de la presse » définit ainsi :

« En présence d'une telle évolution, certains techniciens estiment que la politique de baisse des prix ne pourrait se poursuivre sans accentuer le fléchissement de l'activité économique. D'autre part, si la politique de baisse des prix n'était pas poursuivie par le gouvernement, l'orientation à la hausse déclencherait rapidement le mécanisme de l'échelle mobile des salaires, dont la loi a été votée à la veille des vacances parlementaires, le processus inflationniste de la course « salaires - prix », contre lequel a été érigée toute la politique du président Pinay, risquerait de ce fait d'être rétabli ».

NOUVELLES SUISSES

Genève

UN ESCROC SOUS LES VERROUS

La police a arrêté un technicien genevois recherché pour abus de confiance, escroquerie de plus de 40,000 francs, vol et filouterie d'auberge, ainsi que son amie, une danseuse allemande.

TROIS BANDITS TROUVENT A QUI PARLER

Mardi, deux inconnus se sont présentés chez un courtier, M. Albert Stauffer, et, sous la menace d'un revolver, l'ont invité à leur remettre ses valeurs. Mais M. Stauffer, ne perdant pas son sang-froid, se défendit et parvint à maîtriser l'un des bandits avec l'aide d'un voisin, tandis que l'autre prenait la fuite, pour se faire arrêter d'ailleurs trois heures plus tard dans un grenier. La police a mis la main sur un troisième personnage, au courant des plans des deux autres.

Il s'agit de trois jeunes dangereux repris de justice français, domiciliés à Paris et arrivés depuis peu à Genève.

M. Stauffer et un des bandits sont blessés.

Quatre hommes prisonniers de l'eau dans une grotte

Quatre hommes se trouvent depuis vendredi dans les grottes du Hoell-Loch, prisonniers de l'eau qui, à la suite des pluies torrentielles de ces derniers jours, en a transformé l'entrée en un lac dont le niveau atteignait, à un moment donné la voûte. Mardi soir encore, ils étaient complètement isolés et il n'était pas possible de communiquer avec eux, bien que l'eau eût baissé d'environ 50 cm. sur la fin de l'après-midi. On se propose de faire monter sur place la pompe à moteur de Schwytz et d'essayer de pénétrer dans les grottes avec des canots pneumatiques.

Deux de ces hommes viennent de Zoug, et les deux autres de Sarnen et de Hitzkirch. Ils avaient été mis en garde contre le risque qu'il y avait à entrer dans le gouffre en raison de l'incertitude du temps. Ils ne courent toutefois aucun danger immédiat, car des spéléologues romands ont visité dernièrement le Hoell-Loch et y ont laissé des vivres pour dix jours. Trois d'entre eux connaissent d'ailleurs bien les grottes pour les avoir explorées souvent.

La police cantonale de Schwytz participe aux opérations de sauvetage.

On a dû renoncer à employer une pompe à moteur, après s'être rendu compte de son inutilité. En-

tre-temps, une équipe de spéléologues de Sursee qui connaît parfaitement les grottes du Hoell-Loch est arrivée sur place. Ses membres ont fait des déclarations rassurantes : d'après eux, les quatre hommes ont de quoi manger et s'éclairer pendant plusieurs semaines. Ils se sont déjà engagés dans les grottes et restent en communication avec l'extérieur par téléphone.

La police schwytoise a demandé à un scaphandrier zurichois de se tenir prêt à répondre au premier appel. De l'avis des spécialistes toutefois, il doit être possible à des nageurs éprouvés de rejoindre les « naufragés ».

Les grottes du Hoell-Loch se trouvent dans le Muotathal. Elles sont parmi les plus considérables de Suisse. On y trouve de petits lacs, des cascades, une collection de ces « marmites de géants » et d'immenses salles, dont l'une a 150 m. de long sur 55 m. de large.

Des Valaisans au secours des spéléologues en péril

(De notre corr. part.)

Dès qu'il fut informé de la périlleuse situation dans laquelle se trouvent les quatre spéléologues, M. André Grobet, président de la Société suisse de spéléologie, décida de se rendre sur place pour prendre en main les opérations de secours. Comme on lui faisait savoir que des pompes à moteur allaient être mises en action pour sortir les eaux du souterrain, il donna l'ordre de suspendre ces opérations par crainte du danger d'asphyxie jusqu'à son arrivée sur les lieux.

M. Grobet a quitté Sion mercredi matin à 9 heures 30 en compagnie de M. Albert Exquis, président de la section valaisanne S. S. S. Tous deux sont des spéléologues expérimentés. En compagnie de camarades vaudois et genevois ils ont visité à plusieurs reprises ce gouffre et ont passé des semaines entières dans le souterrain de Hoell-Loch. Ils sont munis d'équipements complets, d'appareils spéciaux et d'un canot pneumatique. Un second canot pneumatique sera transporté sur les lieux depuis Genève. Les deux Sédmois espéraient être à pied d'œuvre hier après-midi.

Souignons enfin que leurs camarades en détresse disposent de vivres pour plusieurs jours, la dernière expédition Grobet ayant accumulé de grandes réserves dans le souterrain.

Fribourg

Les méfaits de la grêle

M. Maxime Quartenond, conseiller d'Etat, directeur de l'agriculture, s'est rendu, lundi, dans la Broye fribourgeoise, pour visiter la région de Grandcour à Estavayer, ravagée par un orage de grêle, qui n'a duré que 5 minutes, mais qui a causé d'énormes dommages, notamment à Châbles, Frasses, Montet, Bussy, Montbrelloz, Autavaux, Morens et Ruyres-les-Prés. En quelques minutes, le sol a été blanchi par des grêlons dont certains mesuraient 1 cm. La récolte des pommes, poires et pruneaux est en grande partie anéantie ; les tabacs, qui promettaient beaucoup, sont détruits dans la proportion de 80 à 90 %. Les jardins potagers sont ravagés. Après la sécheresse de ces dernières semaines, une pluie bienvenue avait redonné vie à la campagne. L'épreuve est d'autant plus dure. Certes, la plupart des agriculteurs avaient eu la prudence de s'assurer contre la grêle. Les pertes n'en restent pas moins considérables.

Davos

DISPARUE EN MONTAGNE

Mlle Gertrude Fischer, 21 ans, de Zurich, a disparu de Davos depuis le 11 août. Mlle Fischer passa ses vacances à Clavadel et s'est rendue le 10 août à la cabane de Grialetch, pour arriver le jour suivant à l'hospice de Flüala. Depuis lors, on a perdu toute trace. Les recherches actives de la police cantonale et du service de sauvetage sont restées vaines, de même que l'emploi d'un avion et d'un chien de police. On pense que Mlle Fischer aura glissé en traversant le torrent du Grialetch.

Spiez

SANS NOUVELLES D'UNE JEUNE FILLE

Une jeune fille de seize ans, Mlle Veronica Baeschlin qui passait ses vacances avec ses parents et ses frères et sœurs à Laucenen, près de Gstaad, a disparu depuis le 11 août. Elle était allée le dernier jour de ses vacances avec ses frères et sœurs moins âgés cueillir des baies et voulut vers le soir remplir son récipient alors que les autres enfants regagnaient le

foyer. N'étant pas rentrée des recherches furent entreprises auxquelles participèrent des guides, des agents de police et des gens du pays. Toutes les recherches demeurent vaines, de même que celles effectuées par une compagnie des troupes sanitaires.

Pfaeffikon (Zurich)

CLEPTOMANIE ?

Lors de l'incendie de la prison de Pfaeffikon des meubles appartenant au directeur ont été transportés dans la partie non menacée. Au cours d'un contrôle effectué plus tard, on a constaté que des bijoux d'une valeur de 900 francs avaient disparus d'un tiroir. Un détenu avait profité du désarroi général pour s'emparer de ces bijoux. Il avait caché deux bagues dans le rembourrage de l'épaule de son veston, un collier deux bracelets dans un cornet et une broche dans sa veste de travail.

Un important secteur du 33e Comptoir suisse

LES MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS

Au nombre des participations industrielles du prochain Comptoir suisse, l'Association des fabricants suisses de machines à travailler le bois organise une exposition collective à laquelle prendront part 9 de ses membres. Ce sera, une fois de plus, une importante présentation des machines concourant à l'exploitation des entreprises industrielles et artisanales de la branche, un secteur que les menuisiers, chénistes, fabricants de meubles, charpentiers, tourneurs, charrons, fabricants de portes et de fenêtres et fabricants d'articles en bois pourront visiter avec profit.

L'emplacement réservé ne permet malheureusement pas aux participants d'exposer toute la gamme de leurs fabrications. Toutefois, le visiteur trouvera dans la Halle 9 de nombreux produits-maîtres auxquels viennent s'ajouter de nouvelles réalisations démontrant, une fois de plus, la capacité, la précision et la bienfaisance de la production indigène.

Il va de soi que, conformément aux prescriptions de la SUVAL, toutes les machines exposées seront pourvues des dispositifs de protection requis. En outre l'équipement électrique est des plus modernes, garantissant un maximum de sécurité.

Les entreprises modernes nécessitent que l'affûtage et l'aiguillage de leur équipement d'outils soient faits dans des conditions qui assurent une production rationnelle ; les exposants n'ont point négligé ce domaine qui complète leur secteur de la façon la plus judicieuse.

En d'autres termes, de la scie à ruban aux tronçonneuses à chaîne, des machines portatives pour la charçante aux appareils d'avancement pour dégauchisseuses et toupies, cette magnifique exposition collective embrasse toutes les possibilités d'application d'une sélection de machines impeccables.

NOUVELLES LOCALES

Bienfaiteurs inconnus du vigneron valaisan

Chaque génération bénéficie des apports intellectuels et moraux de celles qui l'ont précédée. Les hommes ne sont-ils pas essentiellement dépendant les uns des autres ? Mais nous oublions si vite ceux qui se sont penchés toute une vie sur un problème à élucider en vue d'aboutir à une découverte d'ordre pratique dont nous jouissons tous les jours. Combien sommes-nous redevables, par exemple, à un Louis Pasteur sans que nous le sachions ou du moins sans que nous ayons une pensée de reconnaissance à son égard. Un petit fait à l'appui.

Les si bons jus de raisin « Provinor » et « Griche-Maye » commencent à être bien connus et appréciés. Nous sommes convaincu que d'ici peu de temps, ils contribueront dans une plus large mesure encore à faciliter l'écoulement de notre vendange. Et cependant, peu de vigneron savent que ces jus de raisins sont une réalisation pratique consécutive aux découvertes de Pasteur sur les ferments.

Sur un plan bien plus modeste, j'y insiste, mais plus près de notre temps et chez nous, M. John Per-

(La suite en 6e page).

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

LA FAMILLE QUIST

de Jo van Ammers-Kuller

75

traduit par Th.-Willy Gascard

Roman

Elle fit un geste de dénégation.

— Si tu savais combien le public peut être borné ! J'en ai entendu des appréciations de soi-disant intellectuels ! Crois-moi, Walter, la faculté de compréhension et d'assimilation d'un public de théâtre est extrêmement minime ; tu ne peux assez répéter et souligner ce que tu as à lui dire. L'expérience te prouvera d'ailleurs que j'ai raison.

Lorsque Walter eut recopié entièrement le texte, ils le lurent encore une fois d'un bout à l'autre ; Ma se chargea des rôles de femmes, Walter des rôles d'hommes. Une chose le frappa : la voix de sa mère. D'ordinaire si rude et si froide, ne lui avait jamais paru aussi chaude, aussi vibrante, aussi expressive, et par endroits si émouvante... En vérité, elle lisait à la perfection. Il comprit tout d'un coup de qui Mimi avait hérité son indiscutable talent dramatique. Pauvre Mimi... que sa laideur empêchait de monter sur

les planches ! Ma comédienne ! Quels succès, quels triomphe n'aurait-elle pas fêtés, — avec sa démarche majestueuse, son chic aristocratique, et ce quelque chose d'indéfinissable qui, plus que la beauté, plus que la grâce, décidait d'une carrière : la personnalité.

II

Sur le conseil de Ma, Walter envoya sa pièce dans les premiers jours de septembre à la Compagnie Le Gras, van Zuylen et Haspels ; c'était la troupe qui venait chaque hiver en tournée à Delft. Il y avait quelque chance, pensa Ma, que ces messieurs s'intéressassent à l'œuvre d'un jeune auteur de Delft. Elle ne s'était pas trompée, — encore une fois. Quelques semaines après que Walter eut remis le manuscrit à la poste, il reçut une lettre de la direction de la compagnie : ces messieurs désiraient s'entretenir avec W.

C. Quist en personne. Walter revêtit aussitôt la jaquette qu'il avait déjà portée pour ses examens et n'oublia pas de mettre sa nouvelle cravate noire à pois blancs...

Ma avait compris : Walter voulait donner l'impression d'avoir atteint l'âge de raison ; mais en dépit de son air grave et posé, il restait extrêmement jeune ; on n'avait qu'à considérer un instant son joli visage très fin, pâle d'émotion. Il était parti... et Ma comptait les heures qui restaient jusqu'à son retour. L'impatience la gagna. Elle fit ce que jamais elle n'avait fait : elle alla à la rencontre de son fils. Lorsqu'elle l'aperçut, elle lui fit signe ; mais le visage de son grand resta impénétrable : il évita même le regard de sa mère. Une mère affreusement déçue... Il finit cependant par se reprendre et dit d'un air détaché : « Ils la joueront au début de l'an prochain. »

Ma avançait sa main pour saisir celle de son fils : « Mais c'est merveilleux mon garçon ! Il ne répondit pas au serrement de main de Ma ; il se contenta de raconter très brièvement qu'il avait parlé avec deux des directeurs, au régisseur Le Gras et à Rosier Faasen, un auteur à succès... Ma eut l'impression très nette qu'il lui taisait la moitié de l'entretien. Que pouvait-il donc avoir ? Que cachait son attitude étrange ?

Elle se hasarda à demander :

— Faasen - A-t-il joué la pièce ? T'a-t-il demandé d'y apporter des retouches ?

(A suivre).

Chronique sportive

**Montana-Village
FETES DES CIBLES DU DISTRICT
DE SIERRE**

— Eh bien oui! C'est à Montana que nous irons dimanche prochain. Nous y rencontrerons de nombreux amis tireurs, des plus vieux et des plus jeunes, des papas qui concourront aux côtés de leur garçon. Il y aura des souvenirs à évoquer, de bons crus à déguster et combien de soucis à oublier. Les jeunes y trouveront une joyeuse ambiance, il y aura des rires et des chansons, des amitiés à nouer, des conquêtes à faire. Tout cela après avoir dégusté un excellent menu de fête et peut-être en rentrant porteur du sceptre de la Royauté du Tir.

Alors pourquoi ne pas répondre au chaleureux rendez-vous que nous donne la Nouvelle Cible de Montana. On y dansera même un peu aux sons de l'Orchestre «Léo Normand», de Lausanne, une révélation. Tous à Montana.

**Charrat
A LA VEILLE DE LA FETE
DE GYMNASTIQUE**

Gymnastes, amis et spectateurs vous qui viendrez de près et de loin tout est prêt à Charrat pour vous recevoir dignement à l'occasion de la fête régionale de gymnastique du 24 août prochain. Une cité charmante pavoisée pour la circonstance vous accueillera bras ouverts pour participer et assister aux poussées de nos gymnastes.

Conduit par la Fanfare Municipale «L'Indépendante», un cortège parcourra les rues du village dès 13 h. 30 et sous le coup de 14 h., sections et individus affronteront le jury pour le titre convoité de champion. Une course estafette pour l'attribution du Challenge Clément sera des plus disputées tandis que les préliminaires généraux, clou de la manifestation apporteront le point final de la journée.

Un bal champêtre déridera les plus moroses, une cantine soignée rajoutera les cœurs. La manifestation a lieu par n'importe quel temps car tout est prévu, mais sûr et certain maître Phœbus sera de la partie.

A tous et à toutes, Charrat vous souhaite la plus cordiale des bienvenues.

vedettes: Lauren Bacall, Patricia Neal, Jack Carson et Donald Crisp.

Samedi et dimanche: «FUSILLE A L'AUBE». — Le Rex vous présente cette semaine un grand film français d'amour et d'espionnage avec Renée Saint-Cyr, Frank Villard et Howard Vernon, tiré de l'œuvre fameuse de Maurice Dekobra.

C'est pour venger son mari que Renée Saint-Cyr s'est engagée au service du 2e Bureau. Et voilà qu'au moment de s'emparer de documents sans prix et que grâce au libertinage d'un colonel, elle va pouvoir enfin tirer vengeance du bourreau de son mari, elle voit devant elle la figure de celui qu'elle croyait mort..., vivant, déchiré entre son devoir et son amour.

KERMESSE DU SKI-CLUB DU LEVRON

Venez tous dimanche 24 au Levron. Ce ne sera ni la terrible sécheresse de cette année qui vous fera endurer la soif, ni les insolentes mouches qui vous agaceraient.

Bien au contraire un air de fête, un air frais et pur, distribué à foison par les mélèzes des environs, sentant bon la résine, vous rajoutera et vous oublierez bien vite vos soucis quotidiens.

Prenez votre canne de touriste et venez à notre kermesse du Ski-Club. Vous connaîtrez l'ambiance et le sympathique accueil que tout bon Levronnain sait entretenir en pareille occasion.

Pourquoi ne pas profiter des derniers beaux dimanches d'été et les consacrer pour une belle promenade dans notre village.

N'oubliez surtout pas que l'orchestre Karron, de Martigny, de réputation connue, vous envoûtera littéralement dans une maestria que tout le monde apprécie.

Pardon!... Au Revoir!... et à dimanche prochain.

Champex

SOIREE EN FAVEUR DU SKI-CLUB

Grâce à l'amabilité de M. et Mme Eugène Moret, tenanciers de l'Alpina, à Champex, le Ski-Club Champex-Ferret aura sa soirée le dimanche 24 août. Ce geste compréhensif, empreint d'un esprit généreux que l'on aimerait voir s'extérioriser plus souvent, mérite d'être signalé. Aussi le Ski-Club leur adresse, ainsi qu'à la Société de développement de Champex qui a bien voulu retenir cette date dans le programme de ses manifestations, un chaleureux remerciement.

Que l'Alpina soit le rendez-vous, le dimanche 24 août, de tous les sportifs et de tous les amis du Ski-Club. Ceux du Val-Ferret et de Champex vous réserveront une soirée agréable et un accueil amical dans un ambiance sympathique, ne vous demandant en retour qu'une large provision de gaieté et de bonne humeur.

Saxon

DEUX VOITURES SE TELESCOPENT

Une voiture conduite par M. Emile Roth, de Saxon, qui se dirigeait dimanche soir de Martigny vers cette localité, et dans laquelle avait pris place son père et sa mère, est entrée en collision avec une auto vandoise pilotée par M. Roger Meiliard, médecin-dentiste à Villars-sur-Ollon. L'accident s'est produit à lieu dit La Lettaz, entre Martigny et Charrat. Le choc fut extrêmement violent, les deux autos s'étant littéralement embouties.

Deux occupants de la voiture vandoise, Mlle Meiliard et M. Bercher, sérieusement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Martigny ainsi que M. et Mme Roth par les soins de l'ambulance Balma.

Les deux conducteurs sortirent indemnes de l'accident qui provoqua un formidable embouteillage de la circulation.

La restauration de l'Eglise

Nax

La restauration de l'Eglise

L'église de NAX dont la voûte s'était effondrée pendant le sermon, le 10 janvier 1909 en faisant 33 morts et de nombreux blessés de Nax et de Vernamiège faisant paroisse commune, avait, à cette époque été réparée sommairement.

L'élan de générosité de toute la Suisse et même de l'étranger avait produit la belle somme de 204,000 francs environ. La Feuille d'Avis de Lausanne tenait le record par près de 11,000 francs de souscription.

Aujourd'hui que les prophéties de sa destruction par effondrement ne sont pas réalisées, il était temps de la retoucher un peu.

Tout cela nécessitait de gros frais. Il fallait donc faire appel à la charité publique et organiser des fêtes qui eurent lieu les 15-16-17 août. Elles se déroulèrent avec un bel entrain jusqu'à l'aube. Il y avait affluence à Nax, ces jours, la bonne renommée de la Pension Favre est l'âme du développement que prend la petite station naissante.

Nul doute que la recette aura dépassé toutes les prévisions.

La Société de musique prêta gratuitement son bienveillant concours; les cafetiers abandonnèrent une partie de leurs bénéfices majorés pour la circonstance.

En fin de journée, M. l'ancien président Albert Zermatten, prononça un discours très goûté; il produisit sur l'assistance, la meilleure impression. M. Z. fut, disons-le, l'âme de l'organisation.

Nos félicitations à M. le Révérend curé de la paroisse qui sut si bien tout prévoir pour agrémerter jeunes et vieux.

Merci.

**M. Joseph Parvex
garde-forestier de triage
de Collombey-Muraz (Valais)**

Le 28 juillet dernier est décédé à Muraz (district de Monthey), son domicile et village d'origine, M. Joseph Parvex, garde-forestier de triage, à l'âge de 59 ans.

Le défunt, qui fut de 1913 à sa mort commis à la surveillance du domaine forestier de sa commune d'origine Collombey-Muraz, était tenu en haute estime tant par ses chefs que par ses administrés et ses collègues. On le vit bien à la nombreuse assistance qui prit part à ses funérailles le 3 août à Muraz, laquelle tout entière témoignait d'un profond regret et d'une sincère émotion.

Durant les 35 ans que Joseph Parvex exerça ses fonctions, parfois assez délicates cependant, il se montra toujours à la hauteur de sa tâche et travailla en accord parfait avec ses supérieurs et ses administrés. Ainsi que l'a souligné la presse locale, il demeura constamment le vrai serviteur et gardien de la forêt qu'on lui avait confiée et il la traita sans cesse avec autant d'amour que de dévouement et de compétence.

Joseph Parvex fut, sinon un des fondateurs, du moins un des promoteurs de l'Union valaisanne des forestiers dont il devint un membre actif du comité et dont il assumait la présidence.

Dans ses relations privées, par son intelligence et sa droiture, par son caractère à la fois sérieux et enjoué, il eut de nombreux amis que son décès laisse dans une profonde affliction, mais, combien plus encore sa digne et méritante épouse et ses enfants qui lui étaient si chers et envers lesquels il témoignait toute sa vie le dévouement d'un excellent père de famille.



Genève

Le Congrès international des droits d'auteur, organisé par l'Unesco au Bâtiment électoral et groupant 47 délégations, a été ouvert par M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, son hôte d'honneur. On le voit ici s'entretenant avec M. Plaisant (au milieu), le chef de la délégation française, et M. Bolla (à dr.), chef de la délégation suisse et qui a été élu président de l'assemblée.

Pour tous ceux qui, comme nous, ont été en contact fréquent avec le cher défunt et qui ont été éduqués par ses qualités professionnelles et privées, son départ cause un vide immense, un cuisant regret. Si nous avons souffert à la vue d'un bel arbre qui tombe terrassé par la hache ou l'ouragan on comprendra notre tristesse devant ce tertre fraîchement remué qui recouvre la dépouille d'un homme de bien dont le labeur et la volonté furent utiles et féconds pour les siens et pour sa patrie.

Qu'il repose en paix.

Fr. D.

RADIO PROGRAMME

Jeudi 21 août

SOTTENS. — 7 h. La guirlande des matins d'été. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Compositeurs de succès. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Concerto. 12 h. 45 Signal horaire. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 L'Orchestre Paul Bonneau. 13 h. La vedette du jour. 13 h. 15 Le pianiste Carmel Cavallaro et son ensemble. 13 h. 30 Suite symphonique. 13 h. 50 Trois lieder. 16 h. 29 Signal horaire. 16 h. 30 Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés. 17 h. 45 Sept chansons bohémienues.

18 h. Le folklore yougoslave. 18 h. 20 Deux ouvertures. 18 h. 30 Trio. 18 h. 55 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 35 A l'orientale. 20 h. L'homme qui rit. 21 h. Trois jours à Paris. 21 h. 40 Quatuor. 22 h. 30 Informations.

BEROMUNSTER. — 16 h. 30 Emission commune. 17 h. 30 Lecture. 17 h. 50 Capriccio brillante. 18 h. Orchestre récréatif. 18 h. 45 Lettre du Canada. 19 h. «Guy Lombardo and his Royal Canadians». 19 h. 30 Echo du temps. 20 h. Concert. 20 h. 35 Chronique.

NOUVELLES LOCALES

Cinéma Etoile, Martigny

«LA VERITE SUR BEBE DONGE». — Danielle Darrieux et Jean Gabin dans un grand film français d'Henri Decoin, tiré du célèbre roman de Georges Simenon.

Qu'est-ce qu'un couple???

Deux bourreaux...

Deux victimes???

Lui, un homme qui aimait trop les femmes pour essayer de comprendre la sienne...

Elle... dans la grande aventure du «couple», elle s'est lancée à corps offert avec ses vingt ans, sa beauté, ses espoirs, ses illusions... elle ne prendra pas d'amant, cette dérisoire ressource ne serait pas à la mesure du bonheur dont elle a été frustrée...

Un film réservé aux adultes — interdit sous 18 ans.

Cinéma Rex, Saxon

Jeudi et vendredi: Une prodigieuse aventure «LE ROI DU TABAC» le film qui a fait date dans la carrière de Gary Cooper avec quatre autres grandes

CHARRAT

Dimanche 24 août

**FÊTE RÉGIONALE
DE GYMNASTIQUE**

13 h. 30 cortège, 14 h. concours de sections, 15 h. individuels, 16 h. 30 course estafette, 17 h. 15 préliminaires généraux, 18 h. résultats et Bal champêtre

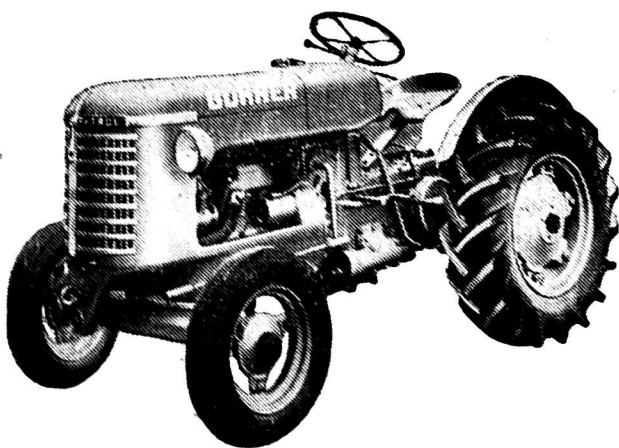
La manifestation a lieu par n'importe quel temps
ORCHESTRE RELERO CANTINE SOIGNEE

A vendre

Saurer BLD Diesel

115 CV., 6 cyl., 7 t., charge utile, basculant Wirz, entièrement révisé. A roulé 600 km. depuis la révision. Pneus en excellent état

Etablissements GAMA S. A., Morges.
Tél. (021) 7.30.63



Représentation officielle de la maison Bühler pour le canton du Valais et du district d'Aigle:

ISCHY Arnold - Garage - Aigle

Tél. (025) 2.27.91

Réparations, pièces de rechange, huile, pneus

Importante Fabrique d'Horlogerie, située dans la campagne neuchâteloise engagerait:

plusieurs jeunes filles

pour être formées sur différentes parties de l'ébauche. Travail à domicile exclu. Faire offres sous chiffre P 5168 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche, pour date à convenir

sommelière

capable et de bonne présentation. Débutante exclue. Faire offres avec photo et certificats à John Hurbin, Bar de la Poste, Neuchâtel. Ne pas téléphoner.

A vendre

FORD V8

1947. 20 CV, avec chauffage et radio. Bonne état de marche. Prix Fr. 4500.—
Filippini & Meier, Apparatefabrikation, Baselstr. 7, Lucerne. Tél. (041) 3 32 80.

Tilsit 1/4 gras

très bon, bien fait, meules de 4-5 kg
1 meule Fr. 2.80,
3 meules Fr. 2.70,
6 meules Fr. 2.60
par kg. Envoi contre port et rembourse. Garantie de reprise de tout envoi ne donnant pas satisfaction!

Walter Bachmann
Fromages en gros,
Lucerne 12

Famille de médecin avec 4 enfants, aux environs de Neuchâtel, cherche

jeune fille

propre et active pour aider au ménage et à la cuisine (pas au-dessous de 17 ans). Date d'entrée et gages à convenir. S'adresser au bureau du journal sous L 8840.

Etudiant (e)

désirant suivre cours scolaire automne 1952, trouverait chambre et pension dans bonne famille catholique à Sion. S'adresser sous chiffre P 9570 S Publicitas, Sion.

Mesdames

Maux du bas-ventre, retards mensuels peuvent être écartés par **Perticide-Désinfectes**. Fabricant: Laboratoires Perticides, Heiden. Tél. 9.12.04.

Vespa

2. état de neuf à choix, 600 francs.
Richoz Roger. Tél. (025) 3 62 66, St-Maurice.

Pêches

à confiture, 70 ct. le kilo.
Dirren-Vaudan, ferme de la Zouillat, Martigny-Bâtiatz.
Tél. (026) 6.16.68.

VERNAYAZ

**Coiffure Marie-Thérèse
de retour**

vous offre toujours ses permanentes depuis Fr. 15.—
Tél. (026) 6.59.97 ou 6.58.07.

St-Gallois, 34 ans, habitué à un travail précis et habile, cherche n'importe quel

emploi

en Suisse française. Se mettrait év. au courant. Offres sous chiffre P 5276 N à Publicitas, Neuchâtel.

**Dr J. LONFAT
dentiste**

absent
jusqu'au 8 septembre

**Jeune
fille de cuisine**
sérieuse est demandée. Entrée à convenir. — Case postale 3.32.21, Yverdon.

**La
boucherie BERTHET**

VUADENS (Fbg)
Tél. (029) 2.76.37

vous offre:

- beau lard maigre le kg. Fr. 6.70 à 7.50
 - lard de cou paré 5.80 à 6.—
 - lard gras fumé, 3.80 à 4.40
 - lard penne à fondre 2.60
 - Saucissons campagne pur porc 7.50
 - Saucisses de porc, foie 5.50
 - Saucisses aux choux 5.—
 - Saucisses ménage 3.20
 - Saindoux 1er choix, par 5 kg. 2.80
 - Jambon fumé sans os 8.50
 - Palettes 7.80
- Franco depuis 4 kg.

Jeune FILLE

de 16 à 18 ans, est demandée pour aider au ménage. Vie de famille, bons soins. Entrée le 1er septembre ou à convenir. S'adresser: Hôtel de la Poste, Gimel. — Tél. (021) 7.01.60.

1 voiture Dodge

14 CV., parfait état, 100 fr. 1 camion PEUGEOT, bâché, roues jumelées, très bon état. Fr. 2200.— Garage des Gonnelles, Corceaux sur Vevey. Tél. (021) 5.21.74.

Jeune FILLE

On cherche jeune fille comme fille de salle débutante et les chambres. Bonne occasion d'apprendre le service. Offres à Mlle Tardy, Hôtel du Lion d'Or, Aubonne.

Sérac

par carton 10 kg., 2 fr. le kg., franco contre remboursements.
Laiterie Schüpbach, Lucens.

On demande

jeune fille

pouvant s'occuper d'un ménage et aider au magasin. Italienne acceptée.

S'adresser sous P 9871 S Publicitas, Sion.

**A vendre à bas prix I
NEUF OU D'OCCASION**

BAIGNOIRES

fonte émaillée 168 X 70 cm. à murer ou sur pieds
50 BOILERS ELECTRIQUES de 30, 50, 75 et 100 litres
50 CHAUDIERES A LESSIVE 165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudron neuf Fr. 145.—
LAVABOS, EVIERS, W.-C. complets, prêts à installer
Comptoir Sanitaire S. A.
9, rue des Alpes, Genève
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

**Depuis
40 ans**

nous accordons des prêts jusqu'à Fr. 5000.— Réponse rapide. Discretion complète. Remboursement en petits comptes.

Banque Procrédit, Fribourg

**Chevaux
et mulets**

Vente — Achat — Echange
DUMOULIN François, Savièsa. Tél. 2.24.58.

**Chevaux
Mulets - Anes**

Vente — Achat — Echange
Ed. ROH — Granges. Tél. 4.22.55.

A PROPOS D'UNE VISITE DE COURTOISIE

Une mise au point qui s'impose

On sait le bruit qu'a suscité l'annonce, faite d'une manière plutôt fantaisiste par un journal américain, de la visite rendue par M. Frank Nash, sous-secrétaire d'Etat américain à la défense, au président de la Confédération M. Kobelt, chef du Département militaire fédéral, article qui a nécessité une mise au point du dit département. Nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour déplorer la carence de l'information officielle à ce sujet. Toutefois, en rapport avec cet incident, mention a été faite d'une rencontre près des différentes organisations européennes, avec M. Max Petitpierre, chef du département politique fédéral.

Il n'est peut-être pas inutile de préciser à ce propos que l'ambassadeur Draper, qui se trouvait en Suisse à titre privé, n'a pas eu d'entretien officiel avec M. Petitpierre. Ce dernier, qui avait déjà fait sa connaissance à Paris, l'a simplement rencontré au cours d'un dîner à la légation des Etats-Unis à Berne. La conversation qui s'engagea à bâtons rompus porta exclusivement sur des questions se rapportant aux relations entre les deux pays, en particulier sur l'exécution de l'accord de Washington pour la liquidation des avoirs allemands en Suisse. En aucun moment, il ne fut question de problèmes en corrélation avec notre politique de neutralité ou l'envoi d'une mission militaire aux Etats-Unis pour l'acquisition de matériel : c'est le 13 juin que l'on apprit, par un communiqué officiel, la décision de nos autorités d'envoyer aux Etats-Unis une mission chargée d'examiner les possibilités d'achat ; la visite du général Nash en Suisse date du 10 juillet, alors que le dîner à la légation des Etats-Unis au cours duquel M. Petitpierre rencontra l'ambassadeur Draper se déroula le 23 juillet. Ainsi, toutes les suppositions que les journaux communistes, « Voix Ouvrière » en tête, ont échauffé à ce sujet s'écroulent comme un château de cartes !

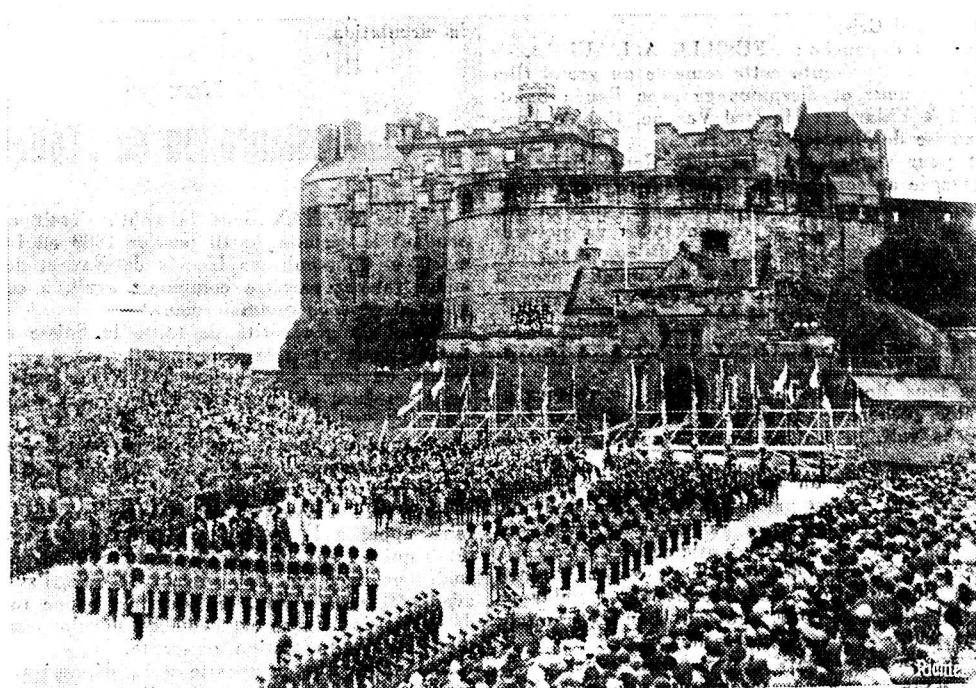
La question peut se poser de savoir si un communiqué aurait dû être publié à la suite de la conversation de M. Petitpierre avec l'ambassadeur Draper. Force est de reconnaître que ce n'est pas l'usage. Le chef de notre diplomatie voit beaucoup de personnalités étrangères : c'est dans son rôle. On ne saurait lui faire grief de ne pas, chaque fois, le faire connaître publiquement. On est donc obligé de constater que sans l'incident soulevé par la visite de M. Nash à M. Kobelt, visite qu'on a cru devoir garder secrète, sans qu'on en distingue la raison ni l'opportunité, nul ne se serait préoccupé de la conversation qui eût lieu entre M. Petitpierre et l'ambassadeur Draper. Ces quelques précisions complètent la récente mise au point du Département militaire. Elles montrent que sans vouloir exagérer la portée de l'incident, on ne saurait assez recommander au Conseil fédéral de renseigner abondamment l'opinion publique, surtout lorsqu'il traite avec un partenaire qui, lui, ne cache rien !

LA MOBILITE DU FANTASSIN

C'est un principe généralement admis que le soldat d'infanterie doit pouvoir se déplacer facilement sur le champ de bataille. Les expériences de la guerre ont montré que les troupes qui avaient été habituées durant leur instruction à porter des sacs pesant jusqu'à 25 kg. s'écroulaient sous ce poids au moment de commencer le combat. En effet, l'effort psychique qu'elles devaient accomplir en face du feu de l'ennemi ne leur permettait plus de supporter une pareille charge.

Dans notre pays, de notables progrès ont été réalisés par l'introduction du sac en deux parties et de la remorque pour le transport des sacs. Malgré cela, le paquetage de combat du soldat d'infanterie suisse représente encore un poids de 4,12 kg. A cela s'ajoutent encore le masque à gaz (2 kg.), les 48 cartouches (1,8 kg.), les 150 cartouches de F.M. (7,2 kg.), le mousqueton (4,15 kg.), la pelle ou la pioche (1,1 kg.), deux ou trois grenades à main (2 kg.), le casque (1,2 kg.), la baïonnette avec ceinturon et cartouchières (0,74 kg.), les chaussures d'ordonnance (2,7 kg.), les vêtements (environ 4 kg.) et la subsistance (environ 2 kg.).

On arrive ainsi à un total de 33 kg., mais ce chiffre est souvent supérieur et atteint 35 kg. ou plus. Or, les spécialistes sont d'avis que le paquetage du combattant ne doit pas dépasser 15 kg., sous peine de nuire à des conditions psychiques et physiques et à sa mobilité, et par là même de diminuer sa puissance de combat. On voit donc que notre soldat d'infanterie doit être rendu plus mobile encore par un allègement substantiel de son paquetage.



Edimbourg

L'ouverture solennelle du 6e Festival d'Edimbourg a eu lieu au pied de l'imposant château. Les drapeaux de 44 nations étaient hissés lorsque le duc d'Edimbourg a inauguré cette manifestation artistique. Parmi les hôtes d'honneur, on comptait les représentants des pays accrédités auprès du gouvernement de Sa gracieuse Majesté britannique.

Une victoire de l'horlogerie suisse

Le 14 août dernier, le président Truman rejetait la recommandation de la « Tariff Commission » tendant à majorer de 50 % les taxes douanières sur les montres. Il motivait sa décision en déclarant qu'une telle mesure équivaudrait à porter « une grave atteinte » à l'amitié américano-suisse. Il dit textuellement : « J'ai examiné les considérations sur lesquelles se fonde cette recommandation, mais il m'est impossible d'accepter les conclusions de la commission. » C'est avec grand intérêt qu'on a appris de la bouche même du président Truman que les exportations américaines en Suisse se montaient environ au double de la valeur des exportations suisses aux USA. Les exportateurs américains, qui reconnaissent tous les avantages d'un tel état de choses, considèrent la Suisse comme le « meilleur payeur » parmi les clients des Etats-Unis, un titre certes, fort honorable, que le président a lui-même confirmé en remarquant que « le marché suisse est l'un des rares ouverts sans aucune restriction aux importations-dollars ».

Il n'est pas moins intéressant d'entendre une personnalité aussi marquante déclarer tout net que l'horlogerie américaine a profité largement de la « période dorée » consécutive à l'ouverture des hostilités en Corée, et qu'il serait injuste de rejeter sur la concurrence étrangère la responsabilité d'une chute de conjoncture prévisible et inévitable. C'est en ces termes, d'ailleurs, que cette « victoire de la raison » est commentée dans les milieux commerciaux : L'espriit mesquin du protectionnisme américain et, d'autre part, l'étroitesse de vues de ceux qui, en Suisse, non seulement voudraient stopper l'importation des voitures américaines, mais encore priver une branche importante de l'industrie suisse des boissons de sa matière première, le concentré Coca-Cola, se sont vus infliger une salutaire leçon de libéralisme.

Le président Truman a critiqué dans le même sens la décision du Congrès limitant l'importation des fromages, mesure d'ailleurs déjà partiellement annulée après avoir causé pas mal d'inquiétude dans les pays intéressés, la Suisse en particulier. « Si nous désirons sincèrement éviter » — ajouta M. Truman — « de saper gravement la confiance des peuples en notre direction des affaires mondiales, alors que, chacune des restrictions que nous sommes amenés à imposer soit clairement fondée et justifiée ».

L'écho que le président Truman a trouvé en affirmant une fois de plus que son idéal de liberté ne s'arrêterait pas aux barrières des intérêts économiques étroits, a de quoi nous réjouir. Voilà encore une preuve — s'il en était besoin — que les milieux isolationnistes souhaitant pour les Etats-Unis un retour à l'autarchie, soit par opportunisme, soit pour des raisons de principe, ne détiennent aucunement la position de force que certains milieux européens timorés leur attribuent souvent. On souligne d'ailleurs à Washington que la balance commerciale entre les Etats-Unis et la Suisse ne penche pas si nettement en faveur des Américains que le pourrait laisser entendre la remarque du président. Les importations suisses aux Etats-Unis, 131 millions de dollars, dont près de la moitié en produits horlogers, représentent environ la moitié des importations américaines en Suisse. Le fait n'est pas contestable. Mais le président a omis de mentionner quelques postes « inappareils » de la balance des paiements, lesquels favorisent sensiblement la Suisse. Le plus important cette année est certainement l'afflux des touristes américains en Suisse, qui va probablement atteindre un chiffre record. On l'évalue, jusqu'à la fin

de l'année, à un million de nuitées. Cela représente au bas mot 30 millions de dollars. Un touriste américain en Suisse rapporte en moyenne 30 dollars ou 120 francs par jour.

Ainsi considérée sous l'angle des avantages mutuels, la déclaration du président Truman est l'objet de commentaires optimistes dans la capitale américaine.

Avant la session d'automne du Conseil national A propos des bulletins météorologiques

Question Kämpfen du 9 juin 1952

Les bulletins de la station centrale suisse de météorologie sont très sommaires. Le Conseil fédéral n'estime-t-il pas qu'ils devraient être un peu plus détaillés et, comme cela se fait à l'étranger, contenir les prévisions relatives aux diverses régions du pays ?

S'il n'est pas d'avis que les pronostics devraient être rendus plus précis, il est prié de renseigner sur ce que signifient exactement les termes « nord des Alpes » et « sud des Alpes », termes employés dans notre bulletin météorologique.

Réponse du Conseil fédéral

1. A la base de tous commentaires et de toutes prévisions du temps, le principe fondamental que le météorologiste est tenu d'appliquer est le suivant : Le texte des prévisions doit être concis. Il faut donc qu'il ne soit pas trop long. Le lecteur et, en particulier, l'auditeur des émissions de la radio doit encore être capable de se rappeler le début du texte météorologique en fin de lecture, sans quoi il est à craindre qu'il n'interprète mal les prévisions.

2. D'autre part, l'agence télégraphique suisse, les rédactions des journaux et les PTT (pour la machine parlante) ont exigé de courtes prévisions. Ces services ne désirent aucunement une extension des textes.

3. La station centrale suisse de météorologie fait des prévisions aussi différenciées que le permettent la situation météorologique et la longueur exigée des textes. Comme la chaîne des Alpes rompt en général la continuité de l'évolution météorologique entre le sud et le nord du pays, le prévisionniste divise son texte, dans la plupart des cas, en deux parties : l'une pour le sud et l'autre pour le nord des Alpes. Bien souvent la région du nord est elle-même subdivisée en Suisse romande, Suisse centrale, Suisse orientale, Plateau, Jura, région des Alpes, etc.

Vu la diversité des climats, il n'est pas avantageux de pratiquer une division schématique du pays. La division doit s'opérer suivant la situation météorologique.

4. Si les textes destinés à la radio doivent être relativement courts, ceux qui sont rédigés pour la machine parlante des PTT doivent, en revanche, avoir une certaine longueur. Les messages de 9 h. 30 et de 15 h. 30 contiennent des descriptions aussi exactes que possible du temps dans toute la Suisse. Pour des raisons techniques, la longueur des textes est toutefois limitée ici aussi. Elle ne doit pas dépasser 6 minutes de conversation.

5. Le versant nord des Alpes embrasse la zone suivante : le pied nord du Jura, le Jura, le Plateau, le versant nord de la chaîne des Alpes du bassin du Léman jusqu'au Saentis par les Dents du Midi, les Alpes bernoises, uranaises ; le bassin du Rhin grison et le Valais.

Géographiquement et géologiquement, le Valais n'appartient ni au versant nord des Alpes, ni au versant sud. Du point de vue météorologique, il est toutefois considéré comme faisant partie du versant nord. Lorsque les conjonctures météorologiques du

Méfiez-vous des substitutions !

Si vous avez demandé une eau minérale, vous êtes en droit d'exiger de l'eau minérale, et n'acceptez pas de l'eau gazeuse ordinaire, car on entend par eau gazeuse, de l'eau du robinet avec de l'acide carbonique. — SOURCE HENNIEZ-SANTE S. A. Eau minérale naturelle

Valais diffèrent sensiblement de celles du versant nord, ce canton fait l'objet d'une mention spéciale dans les prévisions.

Au versant sud des Alpes appartiennent les régions suivantes : versant sud du Simplon, Tessin, Mesocco, Val Bregaglia, Engadine et vallées méridionales des Grisons.

Tribune libre

Les taxes postales seront-elles augmentées ?

LA REGIE D'ETAT, PERCEPTEUR FISCAL !

La révision de la loi sur les postes, acceptée par les Chambres fédérales et prévoyant des recettes nouvelles de l'ordre de 58 millions de francs par année par les P. T. T., par augmentation des taxes postales sur les cartes, lettres, paquets, journaux, échantillons, trafic de comptes de chèques, etc., pose un problème de principe auquel il convient de s'arrêter.

Nous connaissons jusqu'ici deux sortes de fiscalité :

— la fiscalité directe (impôts des communes, des cantons, impôt de défense nationale) et

— les impôts indirects de consommation (droits d'entrée, ICHA, impôt de luxe, etc.).

Les P. T. T. ont versé ces dernières années à la caisse fédérale 50 millions par année prélevés sur leur bénéfice d'exploitation. L'augmentation votée par les Chambres fédérales représente 58 millions de francs. Ce serait donc 100 millions que les P. T. T. pourraient reverser à la caisse fédérale. Certes, l'Etat a besoin d'argent, encore que l'on exprime partout le désir qu'il en fasse un usage aussi parcimonieux que possible. L'argent dont l'Etat a besoin doit-il lui venir des services publics ? En d'autres termes, les services publics doivent-ils étendre leur but premier qui doit être de servir les usagers, pour remplir un deuxième but qui consisterait à percevoir, par augmentation des émoluments qui leur sont légitimement dus, une nouvelle forme d'impôt ?

Une fiscalité liée aux services publics ne doit en effet pas être considérée comme un impôt de consommation. On a dit avec raison que l'impôt direct voit des deux yeux, c'est-à-dire qu'il tient compte, d'aussi près que possible, de la force contributive de l'assujéti, que l'impôt indirect de consommation est borgne, tandis qu'on peut affirmer sans crainte qu'une perception fiscale liée à la perception des taxes des services publics deviendrait un impôt complètement aveugle. Nous ne pouvons pas nous ranger à l'avis par trop simplifié qui veut que les bénéfices des P. T. T. versés à la caisse fédérale et qu'on voudrait augmenter, soient considérés comme des impôts indirects. On peut avoir 50,000 francs de revenus annuels et ne pas faire usage des services des P. T. T., tandis qu'on peut n'avoir qu'un revenu de 10,000 francs et en faire un usage abondant. Il ne peut y avoir de justice fiscale dans un impôt lié aux recettes des services publics.

On ne s'étonnera pas dès lors que des citoyens aient lancé un referendum contre l'augmentation projetée des taxes postales et nous considérons, pour notre compte, que le problème fondamental de la fiscalité par le biais des services publics, doit être examiné avant tout sous l'angle de l'équité fiscale. Or, sous cet aspect, il ne répond pas à la notion que se sont fait bien des citoyens de cette équité.

P. F.

Une des fabriques de cigarettes les plus modernes d'Europe

vous ouvre ses portes !

A Serrières, près de Neuchâtel, les Fabriques de Tabac Réunies vous attendent. Elles ont été entièrement rénovées ces dernières années, équipées d'installations et de machines les plus modernes. Les spécialistes les considèrent comme un des établissements les plus modernes de la branche qui soient en Europe. « C'est quelque chose à voir », disent-ils.

Alors... venez, nous serons heureux de vous montrer la naissance d'une cigarette « Brunette », depuis les feuilles de tabac qui proviennent du Maryland à la machine qui débite mille cigarettes à la minute...

La fabrique vous est ouverte tous les mardis, mercredis et jeudis, ainsi que le premier lundi et le premier samedi de chaque mois. Les groupes nombreux — écoles, sociétés, etc. — nous rendront service en annonçant d'avance leur visite. Comme le visiteur de passage, ils seront toujours les bienvenus aux



FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S. A. Serrières-Neuchâtel Tél. (038) 5 78 94

Du 31 août au 14 septembre • En exclusivité pour la Suisse

MONTREUX
SEPTEMBRE
MUSICAL

5
2

Concerts
symp.
Concerts
sérénade

avec L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE COLOGNE

Gürzenich - Orchester
90 musiciens

Chefs d'orchestre : J. Krips - P. Klecki
Günter Wand — Roberto Benzi

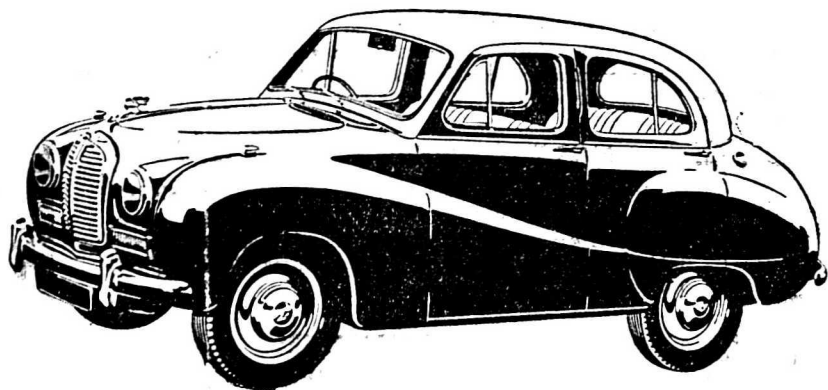
Solistes : Nathan MILSTEIN
A. BRAILQWSKI - R. CASADESUS

Location : Montreux : Office du Tourisme, tél. 6 33 84



CLASSIQUE

La nouvelle Austin A 40 — une voiture classique! — Un produit de très grande classe faisant honneur aux ingénieurs anglais. Profitant d'une expérience de plusieurs dizaines d'années, il leur a été possible de réunir les derniers perfectionnements et les anciens, éprouvés à mille occasions, de façon si heureuse, qu'il est permis de dire de la A 40: Elle est en tout point classique — moteur, châssis et carrosserie —



AUSTIN 'A40'

Le 6e Rallye suisse Austin

aura lieu les 6-7 septembre 1952, et conduira au Tessin. Tous les propriétaires d'Austin sont cordialement invités. Inscription auprès de chaque représentant Austin, ou auprès de la Représentation générale.

Le moteur, considéré depuis longtemps comme étant racé et digne de confiance, a atteint une perfection qui le hausse encore davantage au-dessus de la moyenne. L'extérieur de la voiture correspond admirablement à la robustesse, à la force et à l'économie du moteur et offre une belle image de la voiture classique: simplicité et lignes harmonieuses. Des soins particuliers ont été voués à l'équipement intérieur. Il n'est pas étonnant que la nouvelle Austin A 40 ait acquis en peu de mois autant d'amis enthousiastes. A votre tour maintenant de l'essayer.

Quelques spécifications techniques:

Moteur avec s. e. l.: 6/42 (1) CV, 4 cyl., 4 vitesses synchr., freins hydr., carrosserie tout acier 4/5 pl., sièges av. réglables, intérieur garni de cuir véritable et sièges rembourrés de mousse de latex Dunlopillo. Consommation 7,5 l/100 km. Pointe de vitesse: 118 km/h.

Autres modèles AUSTIN: A 30 Seven 4/30 CV, A 40 Sport 6/52 CV, A 70 11/70 CV, A 90 Coupé 14/90 CV, Véhicules utilitaires pour tout usage.

Prix: fr. 8450.- y compris chauffage, dégivreur et climatisation.

Demandez prospectus et essais sans engagement.

L. Borgeat, Garage, Martigny

Tél. (026) 6 10 90

sommelière

On demande une bonne et une fille de cuisine. S'adres. au restaurant du Nord, à Monthey.

A vendre à Saxon, en bordure de la route cantonale et des C. F. F.

propriété

de 1400 m2, arborisée (place à bâtir), pour le prix de Fr. 16.500.—

Ecrire sous chiffre 810 à Publicitas, Sion.

Maison d'habitation

tout confort, jardin arborisé S'adresser sous chiffre P 9812 S Publicitas, Sion.

camion

1800 kg. à l'état de neuf, très peu roulé, avec grand pont fixe, bâché, pneus 32 x 6, neufs.

Convientrait pour primeurs ou marchand de meubles; occasion unique, prix intéressant; à liquider de suite pr cause de départ.

S'adresser par écrit sous chiffre P 9840 S Publicitas, Sion.

Sommelière

On cherche à Monthey honnête et présentant bien, débutante acceptée. S'adresser au « Nouvelliste » sous N 8812.

moto Douglas

Modèle 1951, 350 cm cc, roulé 5.400 km., à l'état de neuf. Prix 2200 francs. S'adresser Garage Calla, Monthey.

Soins des pieds

Mlle G. Morand

de MARTIGNY
pédicure
Spécialiste diplômée aut. par l'Etat
recevra à St-Maurice, à l'Hôtel Dent du Midi, Tél. 3.62.09.
JEUDI 28 AOÛT
dès 8 heures 30

Cinéma



Dès ce soir: Un tout grand film français tiré du roman de Georges Simenon

LA VERITE SUR BEBE DONGE

avec Danielle DARRIEUX - Jean GABIN
Un film qui emballera les hommes et enthousiasmera les femmes
(Interdit sous 18 ans)



Mercredi - Jeudi - Vendredi

Pour la fête patronale

LE GRAND PATRON

avec Pierre FRESNAY - SaMe climatisée

Samedi et dimanche

EL PASO

Film en Cinécolor de Lewis R. Forster avec John PAYNE, Gail RUSSEL et Sterling HAYDEN



Jeudi 21 - Vendredi 22

LE ROI DU TABAC

Samedi et dimanche

FUSILLE A L'AUBE

Renée ST-CYR — Frank VILLAR

SVELLE - ROWAL
composé de drogues d'urétiques concentrées
Perte de poids importante entraînant une influence favorable lors d'affections organiques, glandulaires et de l'assimilation à bref délai.
Aucun jeûne Aucune diarrhée
Agréable à prendre, OTCM 16928
Emballage original Fr. 7.50
Emballage de cure Fr. 14.-
et prospectus par
PHARMACIES ET DRUGGORIES
Rep. gén.:
M. Schürch, Lorestr. 36, Soleure

Importante entreprise de travaux de génie civil cherche de suite, pour l'entretien de son parc de véhicules

mécanicien sur autos

très qualifié et connaissant spécialement les moteurs Diesel.

Faire offres à Case postale No 21, Sion.

On demande pour notre chantier de la Grande-Dixence

maçons et manœuvres

Prière de s'annoncer à l'Entreprise Liebhauer S. A. Sion, tél. 2 27 51 ou chantier 2 27 81 (interne 32).

A retenir ?

L'adresse de

Widmann frères - Sion

Fabrique de Meubles

Magasins de Ventes seulement au sommet du Grand-Pont.
En dehors de Sion, livraison par auto-camion.

Il n'a pas tort
mais cent fois raison en utilisant sa ration de

Le super-lubrifiant énergétique
● Votre garagiste en vend

A vendre à Bex

domaine agricole

comprenant: 1 maison d'habitation de 2 appartements et caves, avec 180 m2 de jardin attenant, ainsi qu'une grange-écurie.
b) 1 vignoble de 10,000 m2 en un seul mas.
c) forêt de 30,000 m2 en plusieurs parcelles.
Ecrire sous chiffre 811 Publicitas, Sion.

DIMANCHE 24 AOÛT

Grande Kermesse du Ski-club du LEVRON

Vins de choix — Grand BAL — Jeux divers
Invitation cordiale et sportive



QUALITE — PRIX — SERVICE **COOP VOUS OFFRE** QUALITE — PRIX — SERVICE

UN ATOUT CONTRE LA SOIF!

- UN APERÇU DES SPECIALITES DE CONFISERIE COOP
- Ticino** Fr. -.50
mélange très avantageux de bonbons acidulés, 4 arômes, sachets de 180 gr. sachets de 400 gr. Fr. 1.--
 - Glacial** Fr. -.50
un bonbon spécial très désaltérant sachets de 150 gr. sachets de 325 gr. Fr. -.95
 - Fraises** Fr. -.50
bonbons dragées, très fins, extraordinairement avantageux, sachets de 180 gr. sachets de 400 gr. Fr. 1.--
 - Bananes** Fr. -.50
bonbons, forme originale, tendre et exquis sachets de 150 gr. sachets de 300 gr. Fr. -.95

POUR VOS

CONFITURES

ET

CONSERVES

BOCAUX
JATTES A GELEES
BOUTELLES BULACH
BALANCES de MENAGE

GRAND CHOIX

PRIX AVANTAGEUX

RISTOURNE

LES FAMEUX BISCUITS COOP, UN DÉLICE!

- Rex** Fr. 1.50
nouveau mélange de 10 excellents biscuits COOP en vrac, les 250 gr.
- Suzanne** Fr. 1.20
le petit-beurre croustillant COOP le paquet de 200 gr. net
- Irène** Fr. 1.--
la délicieuse galette aux œufs COOP le paquet de 100 gr. net
- Margot** Fr. -.85
le savoureux biscuit croustillant COOP le paquet de 140 gr. net
- Silvia** Fr. 1.05
la gaufrette rafraîchissante COOP à l'arôme discret de vanille, le paquet de 150 gr. net
- Annette** Fr. -.80
la couronne appétissante COOP au fin goût de caramel, le paquet de 100 gr. net

AVEC RISTOURNE

AVEC RISTOURNE

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS « COOPÉ » AFFILIES A L'U. S. C.

ren, de Montana, et M. le chanoine Nanchen, de Finhaut, ont dépensé une somme énorme d'énergie pour créer le premier centre de pasteurisation en Valais, à Ollon, si peu de personnes le savent. La section locale de « Croix d'Or » les a appuyés sans réserve aucune, suivant en cela le principe énoncé par M. le chanoine Jules Gross, fondateur de la « Croix d'Or valaisanne » : Si nous voulons que notre population nous aide à travailler au relèvement des buveurs invétérés, trouvons avant tout un moyen pratique d'aider nos braves vignerons à écoulent leur vendange et fournissons au buveur corrigé du jus de raisin non fermenté.

Le Centre de pasteurisation ambulante créé par M. le chanoine Nanchen, avec l'appui financier de Mme Mercier, de Sierre, a beaucoup contribué à faire connaître et apprécier les jus pasteurisés. Plusieurs centres fixes ont été créés depuis en Valais dont un à Sion, par M. Loutan, président actuel de la « Croix d'Or » valaisanne. Celle-ci aura sa grande fête annuelle dimanche prochain à Vissoie. Venez-y nombreux vous récréer avec sous entraînants de la fanfare de Vissoie et des fifres et tambours de Mission, aux accents mélodieux de la chorale de Veyronnaz. Vous prendrez connaissance en même temps du magnifique programme de la « Croix d'Or » valaisanne, programme s'inspirant de cette maxime lapidaire et sensée : la sobriété de tous par l'abstinence de quelques-uns.

P. A.

Une heureuse nouvelle de Martigny

Les J. C. du Grand Martigny se démontent ! Celles de Martigny-Ville et Bâtiat promèneront à travers leur chère cité leur nouveau drapeau et quel drapeau ! Tous, de la Raspile aux bords du Léman, se rendront à Martigny le 24 août pour admirer ce chef-d'œuvre. Tous viendront à la Croix pour féliciter et encourager la belle section de la Combe qui compte dans les 25 ans de son existence de nombreuses victoires politiques.

Et souvenez-vous, chers amis, que c'est souvent à Martigny que se trament les jeux de notre politique cantonale, que c'est dans cette citadelle que se décide la plupart du temps, le sort de nos chefs. Cette année, nous avons besoin de votre appui moral et financier pour atteindre le but que nous nous sommes proposé dans nos communes respectives.

Nous comptons sur vous et vous ne serez pas déçus de votre sortie. Notre courageuse Jeunesse a tout mis en œuvre pour vous recevoir on ne peut plus gentiment et pour vous faire passer d'agréables heures dans le pays du bon vin.

Des discours enthousiastes, des concerts d'art, du vin de nos meilleurs crus dériveront et délasseront même les plus taciturnes. Un bar bien achalandé mettra à l'épreuve les palais délicats tandis que des jeux variés amuseront jeunes et vieux. Un bal mené par un orchestre de premier ordre clôturera cette si belle fête. En rentrant chez vous, les oreilles bourdonnantes de musique et le cœur débordant de joie, vous murmurez : « Quelle magnifique journée, une des plus belles de ma vie ! Que d'entraîn, que de gaieté et d'amitié ! »

Tous donc à la Croix le 24 août à la grande fête des J. C. du GRAND MARTIGNY !

Bovernier

ILS L'ECHAPPENT BELLE

Dans la nuit de lundi à mardi, un side-car conduit par M. Jean Wenger, monteur-électricien à Fionnay, et sur lequel avaient pris place deux de ses collègues, est entré violemment en collision avec une voiture pilotée par M. Maurice Cretton, de la Bâtiat. L'accident s'est produit au croisement à la sortie du village de Bovernier. Le side-car fut entièrement démolé. La voiture eut son avant gauche enfoncé.

Les occupants des deux véhicules s'en sortent sans une égratignure.

Les Valettes

Une jeune fille grièvement blessée

(Inf. part.) Circulant sur la route du Grand-St-Bernard à moto, M. Jean Bochaty, mécanicien, demeurant à Martigny-Bourg et ayant sur le siège arrière sa fiancée, se trouva, près des Valettes, en face d'une auto venant en sens contraire. Pour éviter la collision, il donna un coup de frein et la jeune fille, Monique Giroud, fut précipitée lourdement sur la chaussée. On la releva blessée, souffrant notamment de larges plaies à la tête, probablement d'une fracture du crâne. La victime a été admise à l'hôpital du district.

A L'INSTAR DE BIEN D'AUTRES LOCALITES VALAISANNES

Brigue veut aussi avoir son téléphérique prolongé, pour l'hiver, d'un skilift

On nous écrit :

Un comité d'initiative, constitué pour étudier un projet depuis longtemps caressé dans la région, a obtenu de l'Autorité fédérale la concession pour construire un téléphérique à siège menant de Ried-Brigue au moyen de Brigue, l'alpe du Rosswald (1900 m.). De là un skilift conduira dans les parages de la cabane du CAS Saffisch au pied du Klennhorn (2700 m.), cette belle pyramide qui domine Bri-

†

Madame Veuve Henriette HARDTL et les enfants de feu Antoine HARDTL, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Fully, Genève et Châtelard (Vs), le 21 août 1952.

Dernière Heure

LES AMBASSADEURS DES TROIS PUISSANCES OCCIDENTALES CHEZ LE MARECHAL TITO

PARIS, 20 août. (FP.) — Dans les milieux autorisés, on confirme que les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis ont été reçus par le maréchal Tito, et qu'entre autres sujets ils ont examiné la question de Trieste.

Des prises de contact ont également eu lieu, sur le même sujet, avec le gouvernement italien.

Après les événements d'Alexandrie L'exécution de Moustapha Khamis remise

LE CAIRE, 20 août. (Ag AFP) — Un porte-parole de l'armée a annoncé que le général Naguib avait accepté de recevoir « probablement mercredi » Mustapha Khamis, condamné à mort par la cour martiale de Kafr el Dawar et qui prétend avoir d'importantes déclarations à faire.

Il semble de toutes façons que l'exécution de Mustapha Khamis, initialement prévue pour mercredi, doive être reportée à la fin de la seconde affaire de Kafr el Dawar — jugement sur les émeutes proprement dites.

Les journaux assurent qu'il faut s'attendre à une surprise « et que d'autres arrestations suivront celles du fils de Hafez Hafifi, ancien directeur du cabinet royal, et de Gammal, directeur de la filature « Misr ».

Cette dernière arrestation, opérée et annoncée hier par la presse a été confirmée aujourd'hui. La « main mystérieuse » qui aurait fomenté les émeutes a été découverte, affirme-t-on énigmatiquement. Il s'agirait d'une importante personnalité, dont la présence a été signalée à Kafr el Dawar vingt-quatre heures avant les incidents. Il est probable que l'enquête se prolongera, le chef de la police de Kafr el Dawar et Moustapha Khamis ayant fourni à la police militaire des indications qui apportent des éléments nouveaux.

Les journaux réclament le châtiement des traîtres et demandent qu'il « soit frappé à la tête ». L'organe des frères musulmans, notamment, répète que « c'est dans le sang que pourra s'établir un régime fort et puissant ».

IMPORTANTES DEMISSIONS AU PARTI WAFDISTE

LE CAIRE, 20 août. (Ag Reuter) — M. Mustapha Nahas, président du parti du Wafd, et M. Serag-el-Din, « l'homme fort du parti » ont quitté leurs fonctions mercredi.

M. Mustapha Nahas a été premier ministre à l'époque des troubles anti-britanniques dans la zone du

gou à l'Est et où se dispute annuellement le slalom géant de près de 2000 m. de descente.

Brigue, nœud ferroviaire important, jouissant de communications directes, se devait d'avoir un moyen de transport moderne permettant d'atteindre rapidement et à bon compte ce site particulièrement favorisé jusque tard au printemps par des conditions de neige excellentes et recherchées actuellement déjà, malgré 3 à 5 heures de montée, par un fort contingent de fervents du ski.

Grâce au téléphérique projeté dont la station de départ est prévue à environ 14 minutes d'autocar postal de la gare de Brigue, les touristes atteindront en été plus facilement ce point de départ de nombreuses et belles courses qui offrent une vue de toute beauté sur la région de l'Aletsch, le Simplon et la vallée du Rhône grande ouverte.

De plus, ce téléphérique constituera un moyen de transport plus aisé tant souhaitable à un meilleur développement de l'économie alpestre.

Une émission d'actions est en cours.

Les Haudères

LES DISPARUS SE PRELASSAIENT A L'HOTEL DE FERPECLE

Le « Nouvelliste » annonçait mardi que deux alpinistes neuchâtelois (de Ste-Croix), arrivés à moto aux Haudères et partis en direction de la Dent Blanche, avaient « disparu » et que des guides et le chef-pilote Hermann Geiger étaient partis à leur recherche.

Or, ce dernier, qui avait décollé de Sion en dépit du mauvais temps et exploré minutieusement le massif de la Dent Blanche, ne découvrit pas la moindre trace des alpinistes. Ce n'est que plus tard, au grand soulagement de tout le monde, que l'on découvrit les « disparus »... à l'hôtel de Ferpècle, en train de « taper le carton ». Cette aventure prouve, une fois de plus, que bien des inquiétudes justifiées et bien des peines inutiles seraient évitées si ceux qui partent en montagne voulaient bien donner de leurs nouvelles dès que leur absence peut paraître anormalement longue.

TROIS ITALIENNES ARRETEES A SION

(Inf. part.) Trois jeunes filles d'origine italienne ont été arrêtées par la police de sûreté. Elles sont accusées d'avoir volé du linge, de la vaisselle et de s'être approprié un appareil de radio. Toutes trois ont été mises à disposition du juge d'information du district.

Champéry

ACCROCHAGE

— Inf. spéc. — Dans la rue principale de Champéry, une automobile neuchâteloise qui voulait se diriger dans une ruelle latérale, accrocha au passage la moto de M. Durier, de Val d'Illeiez, qui se trouvait en stationnement au bord de la chaussée. Dégâts matériels.

Rédacteur responsable : André Luisier

canal de Suez, l'année dernière, troubles qui ont fait suite à la rupture de l'alliance anglo-égyptienne de 1936. M. Serag-el-Dine était ministre de l'intérieur.

Le parti du Wafd, qui était naguère le parti gouvernemental, est aussi le mouvement politique le plus nombreux d'Egypte.

MORT D'UNE PIQURE DE GUEPE

BERNE, 20 août. (Ag.) — Le fusilier Reinhold Oehri, né en 1924, scieur, domicilié à Buchl près d'Herzogen, qui faisait un cours de répétition, est décédé à Wengi près de Lyss des suites d'une piqûre de guêpe.

DES QUINTUPLES A RIO DE JANEIRO

RIO DE JANEIRO, 20 août. (Ag Reuter) — Mardi Mme Maria Aparesida Albano a mis au monde cinq filles dans son domicile de Sao-Paulo. La mère et les bébés se portent bien. Ils ont été transportés à la maternité.

Une bible rarissime

PARIS, 20 août. (Ag) — Le père Fouquet, aumônier de la deuxième division blindée de la 1re armée française, a confié à l'abbaye bénédictine de Saint-Wendrille — que les philatélistes connaissent bien — la bible trilingue trouvée en la possession d'Hermann Gering, à Berchtesgaden, lors de la débâcle allemande en mai 1945. Ce sont les soldats de cette division qui mirent en effet la main sur ce trésor que Gering aurait pris dans une université polonaise. Cette bible en huit volumes est en hébreu, en latin et en grec. Les huit tomes reliés en cuir pèsent une quarantaine de kilos. Elle est appelée « Bible d'Anvers » et fut imprimée dans cette ville de 1569 à 1573 par Christophe Plantin, le célèbre imprimeur tourangeau, fixé dans la capitale des Flandres et dont la maison est connue aujourd'hui universellement sous le nom de « Musée Plantin ». Cette bible appartient ensuite au duc de Bavière, puis à l'université des jésuites d'Ingolstadt.

Les intempéries en Seine-et-Oise 300,000,000 DE DEGATS

VERSAILLES, 20 août. (Ag) — Les orages qui se sont abattus il y a quelques jours sur le Département de Seine-et-Oise ont fait des dégâts plus considérables qu'on ne croyait. Ils s'élevèrent à plus de 300 millions de francs. Ce sont les cantons du sud et notamment ceux d'Arpajon, Dourdan, Longjumeau, Limours et Corbeilles qui ont le plus souffert. Le 80 % des cultures maraichères et betteravières est considéré comme anéanti.

MONTHEY

Un cycliste blessé

— Inf. spéc. — M. J. Richard, d'Evionnaz, circulait à bicyclette sur la route cantonale Monthey-Massongex en direction de cette dernière localité, lorsqu'au lieu dit « Les Illettes », au moment de croiser un camion, il heurta un câble que tirait ce véhicule, en le déroulant d'une bobine.

Dans sa chute, le cycliste se blessa au bras et à l'épaule. Un automobiliste plaisantant le transporta à la Clinique St-Amé à St-Maurice.

L'arrêté sur la chasse

Le « Nouvelliste » annonçait, au début du mois, que le Conseil d'Etat avait pris un arrêté sur la chasse le 7 août :

En voici les points principaux :

L'ouverture aura lieu du 15 septembre au 20 novembre 1952 pour la chasse en général.

La chasse aux chamois, marmottes, cerfs et chevreuils mâles aura lieu du 15 au 27 septembre. Il y a un permis spécial en vigueur, en complément du permis général pour le tir de la chevrete non suite, valable les 1er, 2, 3 et 4 octobre 1952. Cette chasse est autorisée sans surprise pour les chasseurs en possession du permis général sur le territoire du district du chasseur. Par contre, dès que ce dernier veut chasser le chevreuil et la chevrete durant les jours précités sur un autre district, il doit se munir d'un permis complémentaire de 30 fr. (pour les domiciliés dans le canton) et de 60 fr. pour les non domiciliés.

Chasse aux faisans : du 15 septembre au 11 octobre 1952.

Chasse aux perdrix grises : interdite dans tout le canton.

Chasse au gibier d'eau : du 1er décembre au 14 février (autorisée seulement sur le lac Léman).

Chasse aux cerfs : demeure interdite dans le district de Conches.

Chasse aux chevreuils : demeure interdite dans le Haut-Valais.

Protection des marmottes : 500 mètres à 1 km. autour des régions touristiques : cabane de Susanfe, Emosson (Barberine), montagne d'Arpille, Creux du Dzéman, Cry d'Err, cabane des Violettes, arrivée du télésiège de Verbier, Gletsch, cantine de Proz, etc.

Essais des chiens (pour les chasseurs prenant la patente) : du 15 août au 15 septembre 1952 (sous avis téléphonique au poste de gendarmerie le plus rapproché).

Chasse au renard : du 20 novembre au 14 décembre.

Primes pour oiseaux et autres animaux nuisibles : Fr. 1.— pour pies, corbeaux, geais ; Fr. 3.— pour autours, éperviers, faucons et belettes.

L'arrêté indique encore une soixantaine de réserves cantonales et cinq districts francs fédéraux proposés par les sections de chasse.



Des triplés à Lucerne

Mme Elisabeth Müller, de Sempach, a mis au monde des triplés, deux fillettes — Lucia et Agnès — et un garçon — Armin. Les enfants nés à intervalles de 5 minutes se portent fort bien.

Vionnaz

Un motocycliste renverse un piéton

— Inf. spéc. — M. M. Donnet, domicilié à Ollon, circulait à moto sur la route cantonale St-Gingolph-St-Maurice, lorsqu'il arriva à l'intérieur de la localité de Vionnaz, au moment de croiser un car il heurta Mme Trisconi, de Vionnaz, qui traversait la route. Le motocycliste et le piéton tombèrent sur la chaussée. Mme Trisconi fut relevée avec des plaies et contusions multiples, tandis que le motocycliste s'en tirait sans mal. La moto a subi d'importants dégâts.

DERNIERE HEURE SPORTIVE

Au belge De Ryck, le Tour d'Allemagne

Le Tour d'Allemagne s'est terminé par la victoire du Belge de Ryck qui est loin d'être inconnu. Le succès de ce coureur modeste et fort sympathique fera plaisir, mais on relèvera la magnifique tenue des coureurs d'outre-Quivrain qui placent encore Demulder à la seconde place et Impanis à la 3e. Les Allemands ont déçu, Muller mis à part, qui s'est fait une spécialité personnelle : les victoires d'étape ! Nos représentants ont été accablés par la malchance, mais dans l'ensemble ont fait preuve de courage et ont manifesté, en maintes occasions, un bel esprit d'équipe. Born s'est classé 7e, Pianezzi 20e devant Chevalley 21e. Quant à L. Weilenmann, il est plus loin en compagnie de Rudolf. Le premier court toujours après sa forme et le second, néo-professionnel, a démontré des qualités de grimpeur qui laissent bien augurer de l'avenir pour cet ancien amateur. Nos 5 Suisses ont donc terminé et méritent nos compliments. Moralement c'est un succès, surtout pour les nouveaux et nous espérons qu'ils auront beaucoup appris à ce Tour d'Allemagne, trop marqué par la supériorité belge. E. U.

+

Monsieur Adrien RODUIT, négociant, à Mazem-

broz, Fully ;

Madame et Monsieur Ulysse REVAZ-RODUIT et leurs enfants, à Dorénavant et Yverdon ;

Madame et Monsieur Armand MALBOIS-RODUIT et leurs enfants, à Mazembroz, Fully ;

Madame et Monsieur Jules VALLOTTON-RODUIT et leur fils, à Mazembroz, Fully ;

Monsieur Gustave RODUIT, à Mazembroz, Fully ;

Monsieur Joseph-Emile RODUIT, à La Fontaine, Fully ;

Monsieur et Madame Emery BENDER ;

Monsieur et Madame Maurice BENDER-DEVENGE et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Ismaël RODUIT-BENDER et leur fils, à Fully ;

les familles RODUIT, BENDER, COPT, BUTHEY, LUISIER et COTTURE, à Fully ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Adrien RODUIT

née RODUIT

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère,

sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenue dans sa 65e année, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le vendredi 22 août, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. E.

+

La Société des commerçants de Fully a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Adrien RODUIT

épouse de son estimé vice-président.

Pour les obèques, consulter l'avis de la famille.